



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 19 décembre 2003**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 9 décembre 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 23 décembre 2003

**Budget primitif de l'exercice 2004 comprenant le budget principal,  
les budgets annexes et les budgets des régies à autonomie financière**

[\[Annexe\]](#)

Président :

**M. Alain BAUDIN**

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

*Conseillers :*

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Christabelle CHOLLET

**Secrétaire de séance :**

Monsieur Rodolphe CHALLET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.  
Mme Nathalie HIBERT donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.  
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.  
Mme Valérie UZANU donne pouvoir à Mme Nicole GRAVAT.  
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Jacques LAMARQUE.  
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.  
Mme Danièle GANDILLON donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.  
M. Alain GARCIA donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.  
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.  
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.  
M. Stéphane TRONEL donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

**Excusés :**

-

*Conseillers :*

Mme Catherine DEGUERCY, M. Jean-Louis EPPLIN

**Direction des Finances**

**Budget primitif de l'exercice 2004 comprenant le budget principal, les budgets annexes et les budgets des régies à autonomie financière**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Le Conseil d'Exploitation des Régies concernées ayant été consulté pour avis,

Je sou mets à l'Assemblée Municipale le projet de BUDGET PRIMITIF de l'exercice 2004.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- adopter le Budget Primitif 2004, par un vote par nature :
  - en M 14 au niveau du chapitre, pour chacune des sections du budget principal et des budgets annexes « camping » et « lotissements d'habitation », étant précisé que pour la section d'investissement du Budget Principal, il est proposé d'exécuter les opérations figurant en annexe de la présente délibération en chapitre opération.
  - en M 14, au niveau du chapitre, pour chacune des sections du budget en régie dotée de l'autonomie financière AMTPU,
  - en M 49 au niveau du chapitre, pour chacune des sections du budget en régie dotée de l'autonomie financière de l'EAU,
  - en M4, au niveau du chapitre, pour chacune des sections des budgets annexes « service extérieur des Pompes Funèbres » et « Crématorium »,
  - autoriser Monsieur le Maire à effectuer les opérations nécessaires à la passation des contrats de prêts à hauteur des montants figurant dans chacun des budgets ci-dessus.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	33
Contre :	10
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Le Maire de Niort

**Alain BAUDIN**